



CHARTRE DU TRI DES DECHETS DES MANIFESTATIONS

Préambule : La présente charte vise à promouvoir des pratiques responsables en matière de gestion des déchets lors des manifestations organisées dans notre commune. En adoptant ces principes, nous cherchons à réduire notre impact environnemental, à préserver la propreté de notre territoire et à sensibiliser tous les participants à l'importance de la gestion durable des déchets.

1. Sensibilisation et Communication :

- Nous nous engageons à sensibiliser activement tous les acteurs impliqués dans nos manifestations sur l'importance de réduire, réutiliser et recycler les déchets.
- Nous nous engageons à diffuser cette charte à tous les participants et à la rendre disponible lors de l'inscription à nos événements.

2. Réduction à la Source :

- Nous nous engageons à limiter autant que possible l'utilisation de produits à usage unique lors de nos manifestations par exemple par l'utilisation de gobelets consignés.
- Nous encourageons l'utilisation de matériaux recyclables et de produits durables pour les équipements et les supports utilisés lors des événements.

3. Tri Sélectif et Collecte :

- Nous nous engageons utiliser des infrastructures de tri sélectif mises à la disposition des organisateurs sur les lieux de nos manifestations.
- Nous nous engageons à sensibiliser et à encourager les participants à trier correctement leurs déchets en fournissant des indications claires et en facilitant le processus de tri.

4. Valorisation et Recyclage :

- Nous encourageons la valorisation des déchets lorsque cela est possible et économiquement viable.

5. Nettoyage et Restauration du Site :

- Nous nous engageons à assurer un nettoyage complet des lieux de nos manifestations après leur conclusion, en veillant à ce que tous les déchets soient correctement collectés, triés et éliminés.

- Nous nous engageons à restaurer les lieux dans leur état initial, en minimisant autant que possible l'impact environnemental.

En signant cette charte, nous nous engageons à respecter ces principes et à œuvrer ensemble pour promouvoir une gestion responsable des déchets lors des manifestations communales.

Fait à , le

[Signature des organisateurs]